

# Liaisons dangereuses au Rwanda

François Robinet

Le Monde, 29 avril 1983

Que se passe-t-il donc au Rwanda? Depuis quelques semaines, de multiples témoignages de coopérants font état du sort réservé par les autorités aux jeunes Rwandaises qui ont pour seul tort – afin d'échapper à la dure condition paysanne – de venir travailler en ville, au risque d'y rencontrer de jeunes Occidentaux, essentiellement Français ou Américains.

Ces tentations inquiètent une population et des autorités profondément marquées par le poids d'une Église catholique flamande dont l'intégrisme n'a rien à envier à Mgr Lefebvre. L'histoire prêterait à sourire si, à ce jour, deux cents jeunes Rwandaises ne payaient de la prison leur désir d'émancipation. Jeunes salariées d'entreprises étrangères, employées d'une administration qui s'agrandit au rythme d'un développement reposant essentiellement sur l'aide étrangère, ces jeunes femmes ont eu le tort de fréquenter – fût-

ce de façon exclusivement professionnelle – des experts et coopérants en tous genres venus aider leur pays.

Or ce seul fait, aujourd'hui à Kigali, est puni de prison. L'ambassadeur des États-Unis n'a-t-il pas dû menacer de quitter le pays pour délivrer sa secrétaire emprisonnée?

Le Centre culturel français, lieu privilégié de rencontres et d'échanges, devra-t-il être interdit aux jeunes Rwandaises pour leur éviter la prison? Une détention que tous les témoignages décrivent comme très dure, certains n'hésitant pas à parler de tortures.

La France, qui participe pour une bonne part au développement du Rwanda, et qui y entretient des coopérants, a sans doute des arguments à faire valoir. Peut-elle tolérer que ses agents soient placés dans une situation pénible en les rendant, bien involontairement, redoutables à leurs collaboratrices ou amies?